

THERAPEUTIQUE

Nouvelle contribution à l'étude de l'épilepsie vertigineuse et de son traitement par le bromure de camphre, par BOURNEVILLE et AMBARD, (*Archives de Neurologie*, juillet 1902).

Aux remarquables résultats thérapeutiques obtenus dans le traitement de l'épilepsie par le bromure de camphre, et déjà consignés dans les *comptes rendus* du service des enfants de Bicêtre, M. M. B. . . et A. . . ajoutent trois faits nouveaux dont ils donnent une observation très détaillée. Ce sont deux cas d'épilepsie symptomatique et un cas d'épilepsie idiopathique.

Le traitement institué consiste en l'administration de *capsules de bromure de camphre*, deux la première semaine, quatre la seconde, . . . dix la cinquième, on suspend une semaine et on recommence ; concurremment on donne l'éllixir polybromuré de 1 à 4 grammes et de 4 à 1. Hydrothérapie. Le traitement doit être longtemps prolongé, ce n'est qu'à cette condition qu'on peut attendre un heureux résultat.

E. P. CHAGNON.

Traitement de l'épilepsie par la bromuration sans sel, par HALLÉ et BABONNEIX, dans la *Revue des Maladies de l'Enfance*, septembre 1902.

Les auteurs ont mis à profit les idées émises par MM. Richet et Toulouse sur ce point. Ils rapportent trois observations d'enfants de 9 à 14 ans, traités avec succès par ce procédé.

Dans un premier cas, il s'agit d'un enfant qui a des crises nocturnes depuis l'âge de 3 ans ; il en a 14. Dès son entrée il est soumis au régime des purées sans sel et de lait sans pain, avec une potion contenant 2 grammes de bromure à prendre dans les 24 heures. Depuis le début, l'enfant n'a eu aucune attaque.

Une deuxième observation concerne une enfant de 15 ans qui a des crises intermittentes, diurnes, depuis l'âge de 15 mois, chez laquelle le traitement a donné les mêmes résultats.

Dans la dernière observation il s'agit d'une enfant de 9 ans qui a des crises depuis l'âge de 5 ans, à la suite d'une vive frayeur. Il est soumis au traitement indiqué ci-dessus : 1 gramme de bromure, sans sel, le 8 février. L'enfant part le 28 du même mois sans avoir eu une seule attaque. Un mois après, le retour à l'ancien régime provoque de nouvelles attaques qui sont dissipées de la même façon.

Richet et Toulouse expliquent ainsi le mode d'action de cette méthode : "En privant, dans une certaine mesure, l'organisme de chlorure, on doit le rendre plus sensible à l'action des bromures. Comme, selon toute vraisemblance, les actions médicamenteuses sont dues à l'imbibition des cellules par tels ou tels poisons, les actions doivent être d'autant plus intenses que l'appétition des cellules pour ces poisons est plus intenses, et, par conséquent, elle doit être augmentée pour les sels alcalins thérapeutiques par l'absence de sels alcalins alimentaires." Suivant les auteurs, la façon la plus simple de prescrire la bromuration sans sel consiste dans le régime lacté. En effet un litre de lait contient 1 par 50 de chlorure de sodium, et la quantité nécessaire à l'organisme est de 2 par 50 à 3 grammes par jour. Il est donc facile de se guider, d'autant plus que le lait diminue les fermentations gastro-intestinales si pernicieuses dans ces cas. Deux principes sont à retenir de cette méthode : 1° l'organisme